

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA FONDATION DOSNE-THIERS POUR TRAVAUX DE SÉCURISATION

L'Institut de France informe de la fermeture temporaire de la Fondation Dosne-Thiers, à la suite d'un sinistre technique localisé survenu le 14 mars 2025 au sein de l'Hôtel Dosne-Thiers. Des désordres structurels ont été constatés dans la charpente et les combles, nécessitant l'évacuation immédiate du site et l'intervention d'experts pour garantir la sécurité des personnes, des œuvres et du bâtiment lui-même.

Les équipes de la Fondation ont mis en œuvre un protocole d'urgence permettant la sécurisation des œuvres d'art, archives et objets patrimoniaux. Un plan de consolidation de la charpente et de reprise structurelle est engagé en lien avec les autorités compétentes, les entreprises spécialisées et les services de l'Institut.

Dans l'attente d'un calendrier de réouverture, toutes les activités publiques, visites, recherches et événements sont suspendus. Un accompagnement spécifique est proposé aux usagers, candidats boursiers, lecteurs et partenaires.

L'Institut de France reste mobilisé pour garantir la conservation de ce site historique, témoin exceptionnel du patrimoine intellectuel français.



FONDATION
DOSNE-THIERS
INSTITUT DE FRANCE

La Fondation Dosne-Thiers

L'hôtel Dosne-Thiers, situé place Saint-Georges à Paris, a longtemps été la résidence d'Adolphe Thiers (1797-1877) et de son épouse Élise Dosne (1816-1880). Légué à l'Institut de France par Félicie Dosne (1823-1905), il abrite la Fondation Dosne-Thiers, sa bibliothèque consacrée à l'histoire de France au XIX^e siècle et la Fondation Thiers – Centre de recherches humanistes.

L'Institut de France

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le domaine de Kerazan ou encore la villa Kérylos. L'Institut porte ainsi la responsabilité de la conservation et de l'ouverture au public de ces lieux.

institutdefrance.fr



PERPÉTUER
SOUTENIR
ÉCLAIRER